



Marcel MAUSS (1902)

“Métier d’ethnographe, méthode sociologique”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>



Messieurs, en ce qui concerne la critique des faits, je n'aurai qu'à suivre l'exemple que M. Marillier nous a donné. je vous exercerai d'abord à la recherche bibliographique, exhaustive autant que possible, fructueuse s'il y a

lieu. Les faits sont extrêmement épars ; l'ensemble des sources est encore mal connu. Nous tâcherons donc de suppléer ici, par un labeur commun, à un instrument essentiel de travail qui manque encore aux ethnographes, à ce manuel complet à indications bibliographiques complètes pour chaque groupe social étudié, à ce que M. Steinmetz appelle le « Brehm de l'ethnographie », et qui fait encore défaut. Nous aurons ensuite à exercer, en commun, nos facultés critiques. L'une des conférences de cet enseignement sera consacrée précisément à une analyse et à un examen serré des documents se rapportant à des faits d'un certain ordre constatés dans des groupes de sociétés déterminés. Ce sera un travail de séminaire que nous ferons ensemble, si vous le voulez bien, et qui consistera à rechercher tous les renseignements possibles et à travailler sur eux autant que nous pourrons. Cette année, Messieurs, nous commencerons par l'étude de textes ethnographiques concernant la magie chez les Mélanésiens. Nous les lirons de concert, et nous rechercherons tous, comme on fait dans une conférence de philologie, toutes les hypothèses critiques nécessaires pour retrouver le véritable fait dont il est parlé. Participant ainsi au* travail les uns des autres, nous tâcherons d'élever des substructures de faits solides et bien analysés.

Mais cette découverte de la véritable nature des faits religieux offre des difficultés réelles, que je dois vous signaler. D'ailleurs ces difficultés sont communes à toute observation portant sur des phénomènes sociaux. Songez en effet que les meilleurs renseignements sont ceux qui viennent directement de l' « indigène ». Or, rien de plus difficile, même pour nous, que de nous rendre compte des institutions que nous pratiquons. Récemment un missionnaire en Corée, M. Gale, décrivait fort bien ¹, les difficultés qu'un Coréen éprouve à bien connaître les coutumes qu'il suit : « je constate que les coutumes sont, comme le langage, une propriété dont le propriétaire est inconscient. Par exemple un Coréen dit quelque chose, et vous le priez de le répéter. Il ne peut le répéter exactement, parce qu'il n'est conscient que de l'idée qu'il avait dans l'esprit, et non pas des termes dont il s'est servi. C'est pourquoi il répondra en exprimant son idée d'une façon plus définie, sous une autre forme, mais il n'arrive pas à se répéter exactement. De même pour les coutumes ; ils les suivent d'une façon aussi inconsciente. Interrogez-les subitement sur quelque chose, ils est probable qu'ils répondront en niant que rien existe de ce genre, et en l'espèce ils peuvent être absolument purs de toute insincérité... Comme l'air... la coutume est partout. L'administration de la justice est, pour une grande partie affaire de coutume. Le transfert de propriété est coutumier, non légal. Le mariage aussi n'est que coutume. L'Extrême-Orient est enveloppé de coutume, et le natif est en bien des cas le dernier averti de son

¹ *Folk-Lore*, 1900, p. 325.

existence. » Ce que M. Gale dit des Coréens peut être dit, avec bien plus de raisons encore, des groupes sociaux qu'on appelle « non civilisés ». Le « sauvage » est très souvent le dernier à savoir exactement ce qu'il pense et ce qu'il fait. Les meilleurs renseignements sont donc erronés si on les prend à la lettre. Il y a des difficultés constantes à atteindre les véritables faits. Cela provient de ce que les faits sociaux en général, les faits religieux en particulier, sont chose extérieure. Ils sont notre atmosphère intellectuelle, dans laquelle nous vivons ; et nous les pensons, comme quand nous nous servons d'une langue maternelle, sans volonté, et surtout sans conscience des causes mêmes de nos actes. De même que le linguiste doit retrouver sous les transcriptions fausses d'un alphabet les véritables phonèmes qui étaient prononcés, de même sous les renseignements les meilleurs des indigènes, Océaniens ou Américains, l'ethnographe doit retrouver les faits profonds, inconscients presque, parce qu'ils n'existent que dans la tradition collective. Ce sont ces faits réels, ces choses, que nous tâcherons d'atteindre à travers le document. Sachant que les rites et les croyances sont des faits sociaux, difficiles à saisir, nous devrons toujours rechercher, messieurs, quel est leur véritable forme, leur mode d'existence, de transmission, de fonctionnement. Par ce côté, le travail de critique et le travail d'analyse coïncideront exactement.

Messieurs, à la troisième question que nous nous sommes posée je ne veux répondre que d'une façon fort brève. Comment tendrons-nous à expliquer les faits ? Vous comprenez, vous pressentez de quel côté nous dirigerons nos efforts. S'il est vrai qu'il faut, avant tout, observer les faits religieux comme des phénomènes sociaux, il est encore plus vrai que c'est comme tels qu'il faut en rendre compte. S'il est vrai que la critique ethnographique nous aura permis d'atteindre à peu près les faits religieux réels, c'est à d'autres faits réels qu'il nous faudra les rattacher. C'est à des phénomènes sociaux Objectivement constatés que nous relierons les phénomènes religieux objectivement constatés. Nous obtiendrons ainsi des systèmes cohérents des faits, que nous pourrions exprimer en hypothèses, provisoires certes, mais en tous cas rationnelles et objectives.

C'est à ce travail d'enchaînement des faits, de synthèse, comme on dit, que sera consacrée, régulièrement je l'espère, une des deux conférences de cet enseignement. Cette année le cours portera sur « les Formes élémentaires de la prière ». Nous tâcherons avant tout de bien observer les formes, à notre avis rudimentaires, que présente cette institution religieuse en Australie, et en Mélanésie. Et nous tâcherons d'expliquer ces formes par les faits sociaux qui sont le propre de ces sociétés. Par exemple, l'élément essentiel du rite oral est

la croyance à l'efficacité des formules. Nous tâcherons de retrouver la cause de cette croyance dans certains états remarquables des groupes qui pratiquent leurs rites en commun. Mais ceci sera non seulement une explication particulière, ce sera aussi une hypothèse générale sur la nature de la prière. Il est vrai qu'elle aura été extraite de l'observation de phénomènes particuliers. Nous y serons parvenus par une série d'abstractions et de généralisations. Je ne pense pas, messieurs, que ce résultat nécessaire vous paraisse pour cela moins solide. Il suffit en effet, pour donner une valeur scientifique à une théorie, que l'on marque bien les distances qui séparent les faits des hypothèses générales qui les expriment. Une hypothèse est toujours relative aux faits qu'elle systématise ; il suffit qu'elle soit produite méthodiquement, par la comparaison et l'enchaînement des faits seuls, constatés hors de nous.